

Compte Rendu CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 7 octobre 20H

Secrétaire : Mme Christine CULOT

Préambule :

Point complémentaire ajouté : Subvention Comité des fêtes

Noel des ainés

Accord des conseillers

1. Intervention de Mme Carole SIMON (CPEPESC) gestionnaire de la RNR

- Le réseau de Cavités classé en réserve régionale naturelle regroupe aujourd'hui 7 grottes réparties dans le Doubs dont celle de la Grotte à Ours à CHENECEY BUILLON
- Préservation des chauves souris « Minoptère de Schreibers » (espèce protégée) et milieu naturel remarquable présent aux abords de la cavité (pelouses sèches)
- Particuliers ayant de nombreuses chauves souris à domicile : la commune demande un conseil impératif à ces familles

2. Urbanisme

- PC : Mr DUBREZ : rue de du stade : Rénovation 2 appartements
- DP : Mr VLLADONT : rue de l'Eglise : Réfection toiture
- DP : Mr REVILLARD : rue du Foitey : mise en place de pare vue pou remplacer une haie.
- DP Mr MEYER : Installation sur façade d'une pompe à chaleur
- DP : Mme BOYER et Mr RUFFIN : chemin de la levère : changement destination atelier en habitation

3. DM : Budget assainissement

- Compte 658 : -100 euros
- Compte 673 : + 100 euros afin d'effectuer une annulation de facture
- **DELIBERATION : Unanimité**

4. Convention télé transmission de documents budgétaires

- Cette nouvelle convention abroge celle de 2013 et prendra en compte l'ensemble des actes soumis au contrôle de légalité.
- **DELIBERATION : Unanimité**

5. Don parcelle section C 734

- Mr Jacques HOFFMANN domicilié à BESANCON et propriétaire de la parcelle section C 734 souhaite faire don de son bien
- Les frais de notaires seront à la charge de la commune et le conseil autorise Mme le Maire a accepter le don et à signer les documents de la vente.
- **DELIBERATION : Unanimité**

6. Demande de Mr CHOPARD : acquisition parcelle AB 24 et AB 110

- Parcelle AB 110 bord de Loue : le conseil refuse de vendre les berges de la Loue. Les berges doivent demeurer accessibles à tous.
- Parcelle AB 24 : le conseil est favorable à la vente de la parcelle mais sous condition que le PC d'extension de la maison soit conforme aux attentes de la municipalité en matière d'urbanisme (montant de la transaction a déterminer ultérieurement lors du dépot de PC)
- Projet de vente de pizzas à emporter sur la parcelle AB 24.
- **DELIBERATION : unanimité**

7. Demande de la Mairie de Quingey : conventionnement avec la micro-crèche souris verte de QUINGEY

- Les heures de gardes facturées par la commune de QUINGEY à la commune seraient facturées à compter de 2020 à 0,50 euros de l'heure.
- Le conseil refuse de conventionner compte tenu de l'existence d'assistantes maternelles sur le territoire communal qui ont des capacités d'accueil sur CHENECEY.

8. Mutuelle : convention de partenariat

- Conventionnement avec ACTIOM afin de proposer une mutuelle avec plusieurs niveaux de garantie aux personnes de bénéficiant pas de mutuelle collective avec leur employeur
- Il s'agit de permettre d'accéder à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coût réduit, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé.
- Une réunion publique sera organisée pour exposer les modalités de prise en charge.
- **DELIBERATION : Unanimité**

9. Forêt : Affouage 2020-2021

- 21 inscrits
- 550 stères
- 40 euros par affouage
- Tirage au sort le 31 octobre
- Délai d'exploitation jusqu'au 15 avril 21
- Garants : Bernard GAUTHIER/ Jacques MOREL et Julien GUYONNEAU
- **DELIBERATION : Unanimité**
- Mr BROUILLARD : Bois abattu à proximité de son domicile lui sera cédé à titre gracieux sans limite d'exploitation compte tenu de la difficulté à accéder. Il est riverain.
- **DELIBERATION : Unanimité**

10. Sentier découverte : convention CPIE du Haut Doubs

- Signature de deux conventions avec le CPIE du Haut Doubs le samedi 10 octobre à la RIVIERE DRUGEON
- Le Conseil autorise Mme. Le Maire à signer la convention
- **DELIBERATION : Unanimité**

11. Location appartement communal

- 3 dossiers déposés examinés par le conseil au regard des situations professionnelles et du montant de revenu du foyer.
- Dossier retenu par le conseil : Mr ROSIN et Mme MIERZWIAK
- Montant du loyer 500 euros
- A compter du 15 octobre
- **DELIBERATION : Unanimité**

12. Subvention Comité des fêtes

- 130 euros au titre de 2020-
- 300 euros d'aide exceptionnelle pour le lancement de cette nouvelle association
- **DELIBERATION : 11 pour et 4 personnes ne prenant pas part au vote**

13. Noel des aînés et montant financier accordé

- 40 euros à compter de l'âge de 70 ans. Augmentation de 10 euros par personne
- 2 choix colis ou bon d'achat
- Ajout d'un ballotin de chocolat pour 10 euros par personne
- Pas de repas d'organisé compte tenu de la situation de pandémie avec le COVID
- **DELIBERATION : Unanimité**

14. Divers

- RDV Conseil départemental pour RD 110 et RD 440 le mercredi 14 octobre
- Rôtisserie : Changement de périodicité : Une fois tous les 15 jours
- Dangereusité du plot en saillie sur la RD 440
- Orange doit effectuer les reprises de voirie sur RD 440 concernant la chambre et la fibre
-

Fin de la séance : 22H34

**Le Maire,
Laurence BRUILLLOT**

